

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-et-un,
 Le premier février,
 Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,
 S'est réuni en session ordinaire à dix-neuf heures au Centre Culturel du Forum
 Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, maire
Date de convocation du conseil municipal : lundi 25 janvier 2021

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 22 - Votants : 24

PRESENTS : Mme BERNARD Alexandra – M. BLINO Jérôme – M. BUESSLER-MUELA Patrick – Mme COIDIC Christine – M. DAVID Gérard – M. DAVID Guy – Mme DESMOTS Isabelle – M. FREOUR Jean-Claude – M. GOMBAUD Jean-Paul – Mme GRUEL Nathalie – M. GUIHARD Alain – Mme HERVOCHÉ Josiane – M. LORJOUX Laurent – M. PÉDRON André – Mme PETIT-IMBERT Carole – Mme PHILIPPE Jocelyne – M. RENARD Patrice – M. ROZÉ Eric – M. SEIGNARD Jérôme – M. SEIGNARD André – Mme TIMMERMAN Nathalie – Mme TRIBOUT Karine

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BAHOLET Stéphanie - Mme BLOUET Catherine - Mme DENIGOT Béatrice

ABSENTS : Mme BRÛLÉ Karine - M. CHATAL Jean-Paul

POUVOIRS : Mme BAHOLET Stéphanie à M. BUESSLER MUELA Patrick – Mme DENIGOT Béatrice à M. GOMBAUD Jean-Paul

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme (à l'unanimité)

Délibération n°2021D1 : Approbation des Comptes de gestion 2020 de Madame la Comptable du Trésor (Budget Principal et Budgets Annexes)

Les comptes de gestion de l'exercice budgétaire 2020 tels que clôturés par Mme Nadine DE VETTOR, comptable de la Collectivité, font apparaître les résultats suivants :

BUDGET PRINCIPAL	
Fonctionnement	
Dépenses	3 550 643,35 €
Recettes	4 642 806,85 €
Bilan exercice	1 092 163,50 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	1 213 942,04 €
Résultat de fonctionnement	2 306 105,54 €

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES – Hôtel de Bizien-3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Investissement	
Dépenses	5 401 790,15 €
Recettes	4 990 162,42 €
Bilan exercice	- 411 627,73 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	- 1 122 387,44 €
Résultat d'investissement	- 1 534 015,17 €

Total dépenses	8 952 433,50 €
Total recettes	9 632 969,27 €
Bilan exercice	680 535,77 €
Excédent antérieur reporté	91 554,60 €
RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	772 090,37 €

Total reste à réaliser Dépenses	487 230,00 €
Total reste à réaliser Recettes	326 845,75 €
BILAN Reste à réaliser	- 160 384,25 €

Excédent de résultat reporté (002)	611 706,12 €
------------------------------------	--------------

Besoin d'affectation (Financement) (10)	- 1 694 399,42 €
---	------------------

BUDGET LOTISSEMENTS

Fonctionnement	
Dépenses	1 091 632,16 €
Recettes	1 021 390,76 €
Bilan exercice	- 70 241,40 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	122 809,14 €
Résultat de fonctionnement	52 567,74 €

Investissement	
Dépenses	230 554,72 €
Recettes	911 639,12 €
Bilan exercice	681 084,40 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	- 911 639,12 €
Résultat d'investissement	- 230 554,72 €

Total dépenses	1 322 186,88 €
Total recettes	1 933 029,88 €
Bilan exercice	610 843,00 €
Excédent antérieur reporté	- 788 829,98 €
RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	- 177 986,98 €

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES – Hôtel de Bizien-3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

BUDGET SUPERETTE**Fonctionnement**

Dépenses	38 238,66 €
Recettes	38 753,47 €
Bilan exercice	514,81 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	2 392,38 €
Résultat de fonctionnement	2 907,19 €

Investissement

Dépenses	51 589,06 €
Recettes	30 655,61 €
Bilan exercice	- 20 933,45 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	21 760,83 €
Résultat d'investissement	827,38 €

Total dépenses	89 827,72 €
Total recettes	69 409,08 €
Bilan exercice	- 20 418,64 €
Excédent antérieur reporté	24 153,21 €
RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	3 734,57 €

BUDGET ASSAINISSEMENT**Fonctionnement**

Dépenses	166 877,80 €
Recettes	366 765,96 €
Bilan exercice	199 888,16 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	344 712,37 €
Résultat de fonctionnement	544 600,53 €

Investissement

Dépenses	216 199,91 €
Recettes	175 471,06 €
Bilan exercice	- 40 728,85 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	- 17 721,29 €
Résultat d'investissement	- 58 450,14 €

Total dépenses	383 077,71 €
Total recettes	542 237,02 €
Bilan exercice	159 159,31 €
Excédent antérieur reporté	326 991,08 €
RESULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	486 150,39 €

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES – Hôtel de Bizien-3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Total reste à réaliser Dépenses	23 400,00 €
Total reste à réaliser Recettes	5 188,55 €
BILAN Reste à réaliser	- 18 211,45 €
Excédent de résultat reporté (002)	467 938,94 €
Besoin d'affectation (Financement) (10)	- 76 661,59 €

Après avoir constaté la conformité des résultats des comptes de gestion de l'exercice 2020 de la Comptable du Trésor, Mme Nadine DE VETTOR, par rapport aux écritures de Monsieur le Maire en sa qualité d'ordonnateur, il est proposé à l'assemblée d'approuver les quatre comptes de gestion précités.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les quatre comptes de gestion précités.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GUIHARD



Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES – Hôtel de Bizien-3 Contour de la Motte, 35044 Rennes- dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.